CONSEIL COMMUNAUTAIRE Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

JEUDI 15 FEVRIER 2018 à 18 h 00

sur la commune de AGDE (Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal)

ORDRE DU JOUR

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Politiques contractuelles

N°1.→ RAPPORT 2017 SUR LA SITUATION DE LA CAHM EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE PRÉALABLEMENT AU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Finances. Observatoire fiscal

- N°2.→ APPROBATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2018
- N°4. → GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PREVENTION DES INONDATIONS: lancement d'une étude stratégique permettant de préciser juridiquement, réglementairement, techniquement et économiquement sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et demandes de subventions
- $N^{\circ}5. \rightarrow$ APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE L'EXERCICE 2017 (CLECT)
- $N^{\circ}6. \rightarrow ASSOCIATION$ « ROUTE DES VIGNERONS ET DES PECHEURS » : attribution de subvention et approbation de la convention d'objectifs 2018
- N°7.→ AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA CAHM ET LE SICTOM DE PEZENAS-AGDE RELATIVE A LA GESTION DU SERVICE D'ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS ET COLLECTE DES CARTONS SUR LE TERRITOIRE DE LA CAHM
- N°8. → ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DU SICTOM DE PEZENAS-AGDE : avis de la cahm

Commande publique

- N°9. → LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE CONCESSION POUR LA GESTION DELEGUÉE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU SUR LES COMMUNES D'AUMES ET DE PORTIRAGNES : approbation de principe et mise en œuvre de la procédure
- N°10.→ LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE CONCESSION POUR LA GESTION DELEGUÉE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT SUR LES COMMUNES D'AUMES ET DE PORTIRAGNES : approbation de principe et mise en œuvre de la procédure
- $N^{\circ}11. \rightarrow$ ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT
- N°12.→ MARCHÉ N°17077 DE TRAVAUX RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX HUMIDES/EAUX USÉES BOULEVARD GAMBETTA A VIAS : Avenant N°2
- N°13.→ AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE ET DU CŒUR DE LA STATION DU CAP D'AGDE : Avenant n°1 de scission au marché N°2017-021, lot 20 « voirie-réseaux humides » attribué au groupement d'entreprises EIFFAGE/SOLATRAG/BUESA
- N°14.→ RESTAURATION GENERALE DE LA VILLA LAURENS : Avenants pour la redistribution annuelle des prestations

N°15.→ NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CAHM : Avenant au marché n°2013-49 d'une durée de un mois et autorisation de signature du nouveau marché

Ressources humaines

- $N^{\circ}16. \rightarrow$ MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE D'AGDE A 50 % D'UN TEMPS COMPLET POUR L'OBSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE LA DELINOUANCE
- N°17.→ RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE D'AGDE A 50 % D'UN TEMPS COMPLET DU CHARGÉ DE MISSION OBSERVATOIRE FISCAL POUR UNE DURÉE D'UN AN RENOUVELABLE DANS LA LIMITE DE TROIS ANS
- N°18.→ RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE D'AGDE A 50 % DE SON TEMPS DE TRAVAIL POUR LA MISE EN PLACE D'UNE DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION MUTUALISÉS
- $N^{\circ}19. \rightarrow MISE\ A\ DISPOSITION\ DE\ DEUX\ AGENTS\ DU\ SERVICE\ COMMUN\ MARCHES\ PUBLICS: modification\ de\ quotité\ de\ mise\ à\ disposition$
- N°20.→ RECOURS A DES VACATIONS EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL AU SEIN DE LA CAHM

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Patrimoine & Archéologie

- N°21.→ VALORISATION NUMÉRIQUE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES : lancement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- N°22.→ PROJET « LA MÉDITERRANÉENNE » : lancement d'une étude de faisabilité et de pré-programmation pour la création d'un pôle patrimoine et demandes de subvention auprès de tout organe institutionnel susceptible d'accompagner le projet
- N°23.→ PROJET DE VALORISATION DE L'ABBAYE DE SAINT-THIBERY : acquisition de la parcelle cadastrée section AB n°339

Territoires ruraux

N°24. → PROJET D'AGROPASTORALISME A CASTELNAU DE GUERS : acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section AR n°163, propriété de la commune (terrain de la bergerie)

Environnement, espaces naturels

- N°25.→ PROTECTION DU LITTORAL DE LA CÔTE OUEST DE VIAS LIBÉRATION DU FONCIER : acquisition des parcelles AH 232 (située en exercice 3), AK 518 (située en fin d'exercice 1), rachat des parcelles acquises par anticipation par la commune de Vias AC, 233, 234, 235 et 270 (exercice 2)
- N°26.→ PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS : adhésion de la CAHM auprès de l'Association « FRANCE DIGUE » et désignation d'un représentant
- N°27.→ SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE LA THONGUE ET LÈNE (SIVU Tongue et Lène) : représentation-substitution de la commune de Saint-Thibéry
- N°28.→ BASSIN VERSANT ORB-LIBRON : représentation-substitution des communes par la CAHM au sein du Syndicat Intercommunal de Travaux pour l'Aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer
- N°29.→ BASSIN VERSANT ORB-LIBRON : représentation-substitution des communes par la CAHM au sein du Syndicat Intercommunal Gestion et d'Aménagement du Libron (SIGAL)
- N°30.→ SECONDE CAMPAGNE DE RESTAURATION DE 3 EPANCHOIRS SUR LE CANAL DU MIDI : demande de subvention auprès de VNF

N°31.→ CONVENTION D'OBJECTIFS 2018 ENTRE LA CAHM ET L'ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE DES PAYS D'AGDE : attribution de subvention

Politique d'action en matière d'habitat

- N°32.→ DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE PARC PUBLIC BILAN DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX 2017 : compte-rendu à l'Assemblée sur les opérations notifiées par le Président de la CAHM
- N°33.→ DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE AVENANT N°3 DE FIN DE GESTION 2017 A LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE : annule et remplace la délibération n°2410 prise le 13/12/2017
- N°34.→ LUTTE CONTRE LE LOGEMENT INDÉCENT : convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales DN°35.→ PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX GARANTIES D'EMPRUNTS PROGRAMME DE 45 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX « LA DISTILLERIE » SITUE RUE DE LA COOPERATIVE A MONTAGNAC REALISE PAR FDI HABITAT : annule et remplace la délibération n°2121 du 27/02/2017
- N°36.→ PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX GARANTIES D'EMPRUNTS : opération de 36 logements locatifs sociaux « LE PARADIS » à Vias réalisé par THAU HABITAT

Transports & mobilités

N°37.→ CONTRAT DE CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT URBAIN DE VOYAGEURS DE LA CAHM (1er mars 2018 au 28 février 2025) : convention de droit de passage et d'occupation privative autorisant le passage et l'arrêt d'une partie des lignes du réseau de transport urbain de la CAHM (CAP'BUS) sur la voie privative principale du centre commercial HYPER U Agde

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

Développement des zones d'activités

- $N^{\circ}38. \rightarrow PAEHM$ « LA MÉDITERRANÉENNE » A AGDE : ajustement de l'indemnité compensatoire dans le cadre de l'acquisition de la parcelle HK n°21 à Aqde, propriété de M. et Mme LONGE
- $N^{\circ}39. \rightarrow PAEHM \ll LA CAPUCIERE \gg A BESSAN$: cession du lot n°20 (parcelles BV n°52p, 53p, 54, 55p, 58p et 59p) d'une superficie de 10 000 m² à la Société Union des Matériaux
- $N^{\circ}40. \rightarrow PAEHM$ « LA CAPUCIERE » A BESSAN : cession du lot n°30 (parcelles BV n°14p, 38p, 39p, 40p, 41 et 43p) d'une superficie de 10 000 m² à la Sci MAJE
- N°41.→ PROJET DE CREATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE SUR LA COMMUNE DE CAUX : lancement d'une étude de faisabilité économique, technique et juridique sur un périmètre projet

Accompagnement des entreprises

N°42. → REGIME D'AIDES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES : approbation de la convention avec la Société TRADE INVADERS/SCI EZER

Filière Viande

N°43.→ SYNDICAT MIXTE DE LA FILIERE VIANDE DE L'HERAULT : convention de prestation de services 2018

Emploi & formation

 $N^{\circ}44. \rightarrow PLIE$ HERAULT MÉDITERRANÉE - PROTOCOLE D'ACCORD 2018/2020 : ajustements de la programmation 2017 et approbation de la programmation 2018

 $N^{\circ}46.$ \rightarrow presentation du rapport annuel 2016 du syndicat mixte du schema de coherence territoriale du biterrois

N°47. → MANDAT SPECIAL ACCORDÉ A MONSIEUR LE PRÉSIDENT OU SON REPRESENTANT DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

 $N^{\circ}48. \to PRISE$ EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT (TRANSPORT, RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT) DU DIRECTEUR DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MEDITERRANEE CORSE DANS LE CADRE DE LA MISSION D'IDENTIFICATION AU JAPON AU TITRE DE LA COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

 $N^{\circ}49. \rightarrow DETERMINATION DU LIEU DE LA PROCHAINE SEANCE$

QUESTION DIVERSE

 $N^{\circ}50. \rightarrow MARCHE DE FOURNITURE DE PIECES D'EAU POTABLE « LOT 1 PIECES FONTAINERIE-PLOMBERIE AEP » : attribution de l'accord cadre à l'entreprise LAMBERTON TP$